

Femmes universitaires face au travail salarie officiel

Abdelkader LAKJAA

Les éléments de réflexion et les questionnements qui les sous-tendent à propos des rapports tendanciels des femmes diplômées de l'université au travail salarie officiel .exposes dans ce texte. S'inscrivent comme contribution à la problématique des productions universitaires. Dans la réalité dialectique des rapports université/ société, cette problématique gagnerait à s'étendre et à s'élaborer autour de ce que fait la société des productions universitaires dans le texte qui suit est exposée une tentative d'illustration de cette problématique à travers le cas du devenir des femmes des diplômées de l'université face au travail salarie exercé à l'extérieur de l'espace familial. Ce que nous voudrions souligner à travers cette illustration est que si les femmes travailleuses –y compris les universitaires- se singularisent par une dynamique de retrait de l'emploi officiel, ce n'est pas tant pour s'efface comme femmes au foyer mais essentiellement pour s'insérer dans les activités de production informelle de biens et de services –Le travail à domicile, à 98% féminin, semble être une des formes dominantes de ces activités informelles. L'analyse de ces activités- et de tout ce que fait la société des productions universitaires-revêt alors son sens d'une entreprise de connaissance des nouvelles réalités sociales en émergence en Algérie. Et n'est-ce pas sur ces nouvelles réalités que l'Université algérienne devrait s'efforcer aussi de s'ouvrir ?

1-RAPPORTS UNIVERSITE/ SOCIETE

Plus qu'une institution de production de connaissances nouvelles, l'Universités a été davantage un creuset de formation de modèles de relation sociales. De communication et de hiérarchie- c'est-à-dire un « lieu d'élaboration d'un code culturel »¹. Et si l'on admet avec jacques Berque que « la culture n'est autre chose que le mouvement de la collectivité en qu'elle se cherche

1. Encyclopédie Universalise- 1973, Vol. 15.

une expression et des significations »² il s'en suit que toute société. Quelle qu'elle soit, n'arrive à concevoir un système universitaire efficient qu'à la condition de se doter d'un projet de développement résulte essentiellement de deux forces combinées dans une dimension spatio-temporelle : et l'endogène comme force spatiale. Seule la combinaison de ces deux dynamiques parvient à assurer la participation des différentes classes sociales au processus de mise- en - œuvre du projet politique de développement, lequel revêtra enfin le sens étymologique premier de tout projet politique la profonde aspiration à la participation de la gestion des affaires de la cité. Dans la dynamique de changement initiée en Algérie, dès le premier plan quadriennal 1969-1972, dont les aspects majeurs ont été l'amorce d'une industrialisation massive et le lancement d'une réforme agraire, la réforme de l'enseignement supérieur de 1971 a figuré elle aussi « Les priorités des priorités ». Cette dernière a eu pour objectif majeur de mettre l'université algérienne en phase avec le projet de développement : « L'université doit répondre à toutes les demandes en cadres que lui formulent les organismes utilisateurs »³.

Ce principe qui consiste à fournir la nation en cadres dirigeants repose sur un autre principe qui vise, lui, l'ouverture de l'université aux plus larges couches de la société algérienne : c'est le principe de la démocratisation qui vise à réduire l'inégale répartition des connaissances. Dans une réflexion initiée par l'UNESCO en 1980 sur le développement endogène et le transfert des connaissances. Michel GUTEMAN note à propos des conditions sociopolitiques de ce transfert que « L'inégale répartition des connaissances entraîne des souffrances, des frustrations qu'une distribution différente supprimerait ou, tout au moins, atténuerait dans une large mesure beaucoup en ont pris conscience. Ceux-là sont d'autant plus enclins à l'action volontariste qu'à leurs yeux la lutte pour cette redistribution différente supprimerait des

² Jacques BERQUE. Pour une meilleure transmission des savoirs des valeurs in Domination ou partage ? Développement endogène et transfert des connaissances. Collectif édité par UNESCO-1980-P.41 à 55.

³- République Algérienne Démocratique et populaire, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique, Réforme de l'Enseignement supérieure - 1971.P12

connaissances implique inéluctablement une lutte pour une autre répartition du pouvoir dans le monde »⁴. Cette action volontariste est d'autant plus ferme qu'on a la conviction qu'il suffit d'introduire des connaissances nouvelles pour voir se modifier les structures sociales et politique, les perceptions culturelles et, partant, toutes les valeurs qui les conditionnent⁵. La finalité ultime de cette mise en phase de l'université avec le projet de développement réside alors dans une symbiose totale entre l'université avec le projet de développement : « l'est impérieux que l'université se reconnaisse dans son peuple et le peuple se reconnaisse dans son université »⁶.

Mais face à ce projet de développement qui n'a pu satisfaire ni l'exigence de la durabilité (entamé en 1969 et stoppé en 1978), ni l'exigence de l'endogène (conçu et mis -en-œuvre pour fonctionner en processus d'acculturation), l'université a fini par « se régler sur la demande sociale, c'est-à-dire finalement sur la question de l'emploi et surtout sur la configuration de rôle sociaux tel que le reste de la société les définit »⁷ par parvenir à se reconnaître dans « son université » pour l'avoir « rattrapée » et « mise au pas ». C'est ici un des résultat les plus pertinents de ce qu'a fait la société algérienne de ce qu'on a voulu faire d'elle par le projet politique du développement -modernisateur. Du volontarisme qui a toujours caractérisé les rapports L'Etat à la société de ces aspect, les rapports des femmes universitaires à l'emploi salarie official sont, de notre point de vue, des plus significatif quant à la transformation de la configuration des rôles des différentes acteurs sociaux.

2-LA REALITE DE LEMPLOI FEMININ

Dans la problématique du développement modernisateur la question de l'emploi a toujours été centrale et s'est posée en

⁴ -Michel GUTELMAN la condition sociopolitique in Domination ou partage ? op.cit..P.30 à40.

⁵-Idem

⁶-La Réforme de l'Enseignement Supérieur... op .cit P. 12

-Nadir MAROUF, Université et pouvoir, Sciences sociales Panorama. Revue trimestrielle

éditée sous l'égide du Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique -ONRS-Algérie-N3-Avril 1980.P. 18 à25.

terme de plein emploi que semblait rendre possible une industrialisation massive et accélérée, soutenue par un investissement public massif (mobilisation soutenue de la rente). Ainsi s'est créée une dynamique de création d'emploi dominée par un mouvement global de salarisation. Il suffit de rappeler, à cet effet, que la part des salaires dans les revenus des ménages est passée de 43% en 1967 à 65% en 1979 et. D'autre part, l'emploi salarié qui représentait 60% dans la population occupée en 1966 en constituait 80% à la fin de la décennie. Dans la conception globale de ce développement modernisateur, le travail salarié féminin constitue tout à la fois un indicateur et un vecteur de changement social. Mais que celui conçu et mis en œuvre par l'Etat. Pourtant, dans le domaine de l'emploi féminin l'Algérie s'est pourvue d'une législation qu'on ne manque pas de qualifier de plus avancée que celle même de certains pays développés, et adhère avec toujours la même constance aux nombreuses conventions contre la discrimination en matière économique et sociale⁸. De ces trois, décennies 1965-1995, singulièrement marquées par le volontarisme juridique des pouvoirs publics, les résultats rappellent qu'on est bien loin de l'idéal dans sa réalité concrète. Le travail salarié féminin exprime une toute autre représentation sociale du changement social que celui conçu et mis en œuvre par l'Etat. Pourtant, dans le domaine de l'emploi féminin l'Algérie s'est pourvue d'une législation qu'on ne manque pas de qualifier de plus avancée que celle même de certains pays développés, et adhère avec toujours la même constance aux nombreuses conventions contre la discrimination en matière économique et sociale⁸. De ce point de vue la réalité de l'emploi féminin en Algérie appelle trois remarques. Le premier

⁸-Parmi ces pays à développement figure le Japon où « la majorité des grandes entreprises refusent l'embauche des jeunes femmes diplômées » et où encore « L'Etat ne garantit pas plus d'égalité professionnelle ou salariale que le privé. Partout les salaires moyens sont, à compétence et à tâches égales, moitié moindre pour les femmes ». « Pour les USA il suffit de se référer à Tocqueville qui écrivait au siècle dernier : « L'Amérique est le pays du monde où l'on a pris le soin de tracer aux deux sexes des lignes d'action nettement séparées et où on a voulu que tous deux marchent d'un pas égal, mais dans des chemins toujours différents »

est relatif au caractère quasi insignifiant du volume de l'emploi féminin : en 1995 le rapport de la -population active féminine à la population active totale atteint 16,6% et le taux d'activité féminine 8,9% (15% au Maroc en 1993 et 12,2% en Tunisie en 1989). De 1966 à 1991 la part de l'emploi féminine a cru de 2% dans la population occupée totale (de 5,24% en 1966 à 7,38% en 1991). La deuxième remarque est quant à elle relative à la forte corrélation entre rapport au travail chez les femmes et leur statut matrimonial : en 1991 53,7% des femmes occupées étaient célibataires et 31% mariées. Chez ces dernières les charges familiales priment sur l'activité salariée à l'extérieur⁹. La troisième remarque renvoie, elle, au retrait des femmes salariées de la sphère du travail salarié officiel le volume de l'emploi féminin a chuté de 326.225 en 1985 à 316.630 en 1989 et entre 1991 et 1992 l'emploi féminin permanent a chuté de 272.804 à 249.225 – soit une rééducation de 9,3%. Cette dynamique semble être loin de s'estomper puis qu'une enquête réalisée par sondage en 1995 auprès de 5910 ménages répartis à travers le territoire national, révéla que 28,4% des chômeuses ayant déjà travaillé affichent la démission volontaire comme raison de cessation. Paradoxalement, cette dynamique de retrait se déploie alors que le niveau d'instruction chez les femmes occupées ne cesse de s'améliorer : en 1991 41% des occupées avaient le niveau secondaire et 22% autres avaient le niveau d'études supérieures. Sur une population de 316-630 occupées en 1989 les femmes ayant un niveau d'instruction équivalant ou supérieur à trois années d'enseignement supérieur (Sup. 1+2) étaient presque deux fois et demi plus nombreuses (35,5%) que les femmes sans instruction (14,73%). Or en 1985 c'était la situation inverse qui prévalait : les « sans instruction » étaient presque trois fois et demis plus nombreuses que les femmes ayant un niveau supérieur : 21% et 6,4%. En s'inversant de cette sorte, la structure de formation et

⁹-Lire à ce propos le travailleur informel : figure sociale à géométrie variable. Le travail à domicile- d'Abdelkader LAKJAA. Revue Insaniyat N° 1. Printemps-1997. P 20 à 43..

de qualification des femmes occupées de découvrir être largement supérieure à celle des hommes occupés : si 33% des femmes occupées ne disposent d'aucun diplôme ce taux s'élève à 78% chez les hommes et en décembre 1990 les femmes occupées ayant un niveau d'instruction supérieur étaient presque quatre fois plus nombreuses que les hommes (32,25% et 8,48%) - Cette mutation qualitative des femmes occupées est encore plus prononcée chez les femmes mariées : la proportion de celles qui sont passées par l'enseignement supérieur croît de 10,5% en 1985 à 47% en 1989. même, c'est au sein de la catégorie des femmes mariées occupées que se situent le plus de diplômées : plus de 65 % d'entre elles ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat.

3-LES FEMMES UNIVERSITAIRES ET L'EMPLOI SALARIE

Dans cette dynamique de retrait, selon les dernières statistiques officielles disponibles, les universitaires sont, de plus en plus présentes. L'amorce de cette dynamique est bien antérieure à la crise économique qui a atteint son point culminant en 1986 puis, qu'en 1985, selon une enquête nationale de l'ONS, 20% des célibataires ayant fait des études supérieures déclaraient ne pas désirer travailler après le mariage. Le retrait des femmes de la sphère de l'emploi officiel ne semble pas signifier pour autant un retrait total de l'activité économique. En effet, l'importance croissante du volume de travail à domicile est attestée, là aussi, depuis au moins les années 80 : 181.461 travailleurs à domicile recensés en décembre 1990 dont 177.547 femmes - soit 98%

	Emploi féminin réglementé	Travail féminin à domicile
Célibataire	179893 = 53,94 %	33669 = 18,96 %
Mariées	98153 = 29,43 %	123100 = 69,33 %
Divorcés	20541 = 06,16 %	7534 = 04,24 %
Veuves	32138 = 09,64 %	12529 = 07,07 %
Séparées	2771 = 00,83 %	715 = 00,40 %
	333501 = 100,00 %	177547 = 100,00 %

Source= Enq.MOD.1990

En plus de la confirmation du fait que le travail rémunéré à domicile est une affaire de femmes (à 98%) : l'enquête de Mod 1990, régulièrement réalisée depuis 1982, révèle surtout une mutation qualitative au sein de cette catégorie des femmes travailleuses à domicile : parmi celles-ci elles étaient près de 1% - soit 1350- à avoir un niveau supérieur et préférer travailler chez elle. Cette révélation revêt toute son importance quand on sait que trois ans plus tôt le Recensement générale de la population et de l'hôpital (RGPH) avaient dénombré en 1987 62088 travailleuses à domicile (appelées l'époque femmes partiellement occupées - FPO) dont 323 femmes d'un niveau d'instruction supérieur - soit un taux de 0,52%. Ce qui importe le plus ici ce ne sont pas tant les chiffres qui ne parviennent surement pas à refléter toute l'ampleur de cette dynamique profonde - il suffit d'avoir une idée de la sous-déclaration face à toute enquête statistique officielle - mais essentiellement la tendance qui s'en dégage. Par ce retrait les femmes universitaires s'éloignent des objectifs assignés l'université : la formation des cadres engagés dans la bataille du développement. Les femmes universitaires, à l'instar de la majorité - voire la quasi-totalité des femmes occupées-, ne jouent à ce jeu qu'en attendant d'être Mariées. Par ce système d'attitudes à l'égard du travail officiellement réglementé, les femmes occupées qui ont transité finissent par rejoindre l'armée invisible des travailleuses à domicile dont le plus gros de la troupe n'a pas accédé à l'université. C'est la société informelle qu'on méconnaît et qu'on tente de contrôler parce qu'on sait qu'elle en rein représentée par la catégorie féminin officiellement occupée : l'arbre et la forêt Faut-il alors conclure que

Pour les femmes l'université fonctionne plus comme un rouage de dysfonctionnement voire même un élément désintégrant du système capitaliste et les femmes dans les secteurs plus autonomes et nouveaux ». ¹⁰ Si les rapports des femmes universitaires au travail salarie officiellement réglementé peuvent être décryptés comme un indice révélateur d'un dysfonctionnement du système universitaire en Algérie, c'est parce que le sens de ces rapports se fonde sur une autonomie subjective sans laquelle toute capacité d'initiative serait imposable en dehors de ce système. Cette réalité des rapports des

¹⁰- REVENUE Tiers Monde, T.XXXI, N 141, Janvier, Mai 1995-P.223 à230.

femmes universitaires au travail conduit à l'hypothèse d'une forme de division de l'espace entre les deux sexes : aux hommes les charges de l'encadrement, aux femmes les espaces d'autonomie subjective. C'est à dire que si le système universitaire est appelé, en Algérie comme partout ailleurs¹¹ à satisfaire toujours aux deux exigences contraire, la formation d'une personnalité libre et la dotation de la nation en cadres, les femmes ne semblent intéressées que par la première est relatif aux filières qui se sont révélées, au fil du temps, plus féminines que d'autres. Il suffit, en effet, de porter son attention un tant soit peu sur la « nature de ces spécialités pour saisir la dynamique de la reproduction adaptative de la division sexuelle des espaces et, partant, du travail. C'est en effet, sous les apparences, somme toute modernes, de formation scientifique universitaire, que les principes fondateurs de cette division se reproduisent : les langues étrangères, les lettres arabes les licences d'enseignement (science exactes et biologie) enregistrent un taux de féminisation croissant. Par contre, toutes les spécialités relevant de la culture industrielle et par conséquent de la nouvelle organisation sociale du travail se caractérisent par un taux de masculinité élevé : électricité, électronique. Electronique, génie mécanique, génie civil, technologie...¹²

¹¹-Lire à ce propos « La société bloquée » de M.CROZIER. Troisième édition augmentée. Seuil 1994- le chapitre 7 : De l'effondrement de l'université ». (Avant, pendant et après Mai 1968) de P.H. Chombart de Lauwe - Payot, Paris.1968.

¹²- Ce taux de féminisation est le rapport de la population féminine à la population étudiante totale par la filière. Nous avons préféré tenir compte de l'extension géographique du système universitaire dans la région Ouest, en dehors de la ville d'Oran, et prendre en compte des centres Universitaires de Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès.

Tiaret, Mostaganem, Saida...plutôt que de nous limiter à la seule université d'Oran (la 2^{ème} du pays) et de disposer d'une même base de comparaison évoluant dans le temps. La deuxième remarque relative à la pertinence de ce taux de féminisation c'est qu'il est calculé sur une partie des données antérieures à l'entrée en application du système informatique d'orientation en 1990 et une autre partie postérieure à ce système qui le quel, réduit de la liberté de choix des filières -Mais l'allure générale de cette évolution de la répartition sexuelle entre filières maintient le cap.

Evolution du taux de féminisation de qqes filières universitaire à l'ouest (%)

Année	1984	1987	1990
Univers	1985	1988	1991
Filière			
Lettres arabes	45,7 (O)	55 (O+T)	57 (T)
Langues étrange	57,6 (O)	55 (O+T+S)	62,5 (S+T)
Biologie	41 (O+M)	51 (S)	57 (S+T)
Sciences exactes (Lie. d'ends.)	23,4(O+T+M+S)	43 (O)	45 (S+T+Sa)
Technologie	11,2 (O+T+S)	16 (O+T+S+Ti+M)	18,7 (O+S+T)
Génie mécanique	2,5 (O)	5 (O+Ti)	7,3 (O+S)
Génie civil	6,7 (O)	13 (O+T+Ti)	25,5 (O+T)
Chimie indus.	-----	13,5 (O+M)	20 (O+S)
Electronique	12,3 (O)	13 (O+S)	23 (O+S)
Electrotechnique	7,8 (O)	10 (O+S+Ti)	19 (O+S+T)

Source : Construit à partir de l'Annuaire Régional des Wilayat De l'Ouest. ONS-

Légende : O =Oran, T = Tlemcen, S=Sidi- Bel-Abbes,

M= Mostaganem, Ti = Tiaret, Sa = Saïda.

Une étude réalisée en 1992 à l'université de Tizi-Ouzou, ayant concerné les étudiantes inscrit dans cette université et originaire des Wilayat environnantes (Tizi-Ouzou, Alger, Bouira, Bejaia, Boumerdes), permet de soutenir que cette féminisation de certaines filières au déterminent de celles jugées plus techniques est loin de particulariser les universités et centres universitaires de l'Ouest. Les auteures de cette étude notent à cet effet : « Ainsi, les étudiantes restent essentiellement par choix ou réalisme, concentrées dans les spécialités professionnelles liées soit à des disciplines à dominante littéraire, juridique ou économique, soit aux métiers de l'enseignement au détriment des formation d'ingénieurs préparées par les instituts plus techniques » ¹³

¹³ - Statistique – Revue de l'ONS N° 37- Echec et réussite à l'université - Première approche – par L.ACHERAR : R. BOUMAZA MFELLAG : M. H.IBAZIZEN. du Laboratoire de statistique , Université de Tizi- Ouzou.

Le deuxième niveau d'étalement renvoie à la faiblesse de la présence féminine dans la C. S. P des cadres. Dans l'ensemble de la structure de la population occupée les femmes cadres ne représentaient pas plus de 1,8 % en 1991 alors que leurs homologues hommes y étaient pour 10,4 % la répartition de ces cadres selon les différents branches d'activité n'est pas du tout identique chez les femmes et chez les hommes : si 82 % des femmes cadres sont dans les services fournis aux collectivités et 6,3 % dans l'industrie, chez les hommes cadres ces deux proportions sont respectivement de 46 % et 31 %

Tout ceci conduit à s'interroger sur les nouveaux modèles de relations Sociales que tante de diffuser l'université et la force de la configuration des rôles sociaux tels que les définit la société. De cet affrontement il ne peut être Conclu par la victoire d'un modèle sur un autre : ni la configuration endogène traditionnelle du rôle sociale de la femme ni la représentation exogène moderne de ce même rôle ne semble réellement prévaloir. Tout permet de penser que C'est plutôt à l'émergence d'un mixt garantissant un compromis entre les deux que nous assistons. De cette nouvelle configuration en émergence du rôle de la femme comme acteur social dans la société algérienne, la catégorie féminine universitaire n'est point absente.

En fin de compte il ne suffit plus de doter le payes de grands campus, dont on ne sait quoi en faire en dehors des premiers aspects de formation technique parce que « nous ne savons plus très bien ce qu'est notre société, ni ce qu'est notre culture »¹⁴

Dans une réflexion en 1995 et synthétisée dans le document intitulé « Changement et développement dans l'enseignement Supérieur: document D'orientation », l'UNESCO lie les exigences du développement durable à la nécessaire adaptation de l'enseignement supérieur aux réalités locales de chaque société. Dans les cent cinquante et unième dernières orientations qui conclut ce document le problème est alors posé en termes d'un nouveau « Pacte universitaire ».

¹⁴-P.H. Chombart de Lawe- pour l'université...op.cit. p.75.